

DELIBERATION
DU
CONSEIL MUNICIPAL DE
THORIGNE FOUILLARD

SEANCE DU 16 JUIN 2020

L'an deux mil vingt, le mardi seize juin à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil municipal en séance non publique. La séance a été intégralement retransmise en directe sur youtube.

Date de convocation : **Présents :** Mesdames, Messieurs ANDRÉ-SABOURDY Isabelle, BARD Denis, BONNAFOUS Catherine, BOULEAU Jocelyne, DA CUNHA Manuel, DEGUILLARD Julie, GEZEQUEL Damien, GROSEIL-MOREAU Arlette, HAURET Pascal, JOUAULT Jaroslava, JUBAULT-CHAUSSÉ Pascale, LE GOC Yann, LE GUENNEC Jean-Michel, LEFEUVRE Gaël, MAHÉO Aude, MÉTAYER Chrystèle, PEROT Marlène, PIERRE Frédéric, POINTIER Vincent, POINTIER Virginie, RAOUL Gérard, SOUQUET Eric, THÉRAUD Carine, TORTELLIER Laëtitia, VALLÉE Priscilla, VAN CAUWELEART Damien, VILLARET Caroline

Mercredi 10 juin 2020

Affichage :

Du vendredi 19 juin au
mercredi 19 août 2020

*Nombre de
Conseillers en
exercice :* 29

Procurations de vote et mandataires : M. LETENDRE Christophe ayant donné pouvoir à Mme DEGUILLARD Julie, M. SIMON Didier ayant donné pouvoir à M.LEFEUVRE Gaël

M. Denis BARD est nommé secrétaire de séance.

Mme Karine RICARD, Directrice Générale des Services, assure la fonction de secrétaire auxiliaire.

Le Conseil constate que les dispositions législatives concernant la convocation (en date du 10 juin 2020) et la note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération ont bien été remplies.

48-2019 - Finances. Décision Modificative n°1 du budget de la ville sur l'exercice 2020.

Vu la délibération n°20-2020 du 2 mars 2020 qui approuve le budget primitif 2020 de la commune,
Vu l'avis du bureau municipal du 8 juin 2020,

Considérant l'ajustement obligatoire du produit des taxes locales du fait de la réception des bases prévisionnelles des taxes directes locales pour 2020 après le vote du Budget Primitif 2020,

Considérant une diminution des dotations notifiées par rapport à la prévision budgétaire,

Considérant que des régularisations doivent être apportées en dépenses d'investissement et pour la subvention à verser à l'école privée,

Considérant que, pour faire face à la crise sanitaire, la commune a dû procéder à des achats non prévus dans le budget primitif 2020,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité (29/29 voix), le Conseil municipal approuve les modifications suivantes au budget primitif 2020 :

Chap	Article		BP 2020	DM 1	BP 2020 + DM 1
		SECTION D'INVESTISSEMENT		+ 0,00	
DEPENSES				+ 0,00	
023	023	Dépenses imprévues	45 000,00	-7 715,00	37 285,00
040	2188	EHPAD : travaux extérieurs/ Création parking 10 places	5 000,00	-5 000,00	0,00
040	2188	Juteauderie : isolation plafond salle palets	6 000,00	-6 000,00	0,00
201	2188	Mairie : remplacement opérateur porte piétonne porte entrée principale	3 000,00	3 500,00	6 500,00
202	2188	Remplacement Tonne à eau	8 000,00	-1 330,00	6 670,00
204	2188	Pose jeu marchande cour du cerisier	0,00	1 020,00	1 020,00
208	2188	Longrais : remplacement poteaux de badminton	405,00	175,00	580,00
208	2188	Longrais : remplacement porte entrée bureaux ESTF	0,00	3 100,00	3 100,00
209	2188	Restauration : remplacement Evaporateur chambre froide positive	5 000,00	-5 000,00	0,00
209	2188	Molières squash régularisation LOT isolation doublages	0,00	4 232,00	4 232,00
209	2188	Molières squash régularisation LOT chauffage/ventilation	0,00	1 243,00	1 243,00
209	2031	Molières squash Etude isolation acoustique	0,00	1 000,00	1 000,00
209	2188	La Morinais : remplacement alarme intrusion	0,00	2 917,00	2 917,00
209	2188	Défibrillateurs GPV/PV/RESTAURATION	3 000,00	1 500,00	4 500,00
209	2188	Remplacement chaudière maison 2 rue Jean René Mailleux	0,00	6 358,00	6 358,00
RECETTES				+ 0,00	

Chap	Article	SECTION DE FONCTIONNEMENT		+ 0,00	
DEPENSES				- 7 024,00	
65	6574	Subvention OGEC	202 000,00	-896,00	201 104,00
011	611	Mission DPD (RGPD)	0,00	2 300,00	2 300,00
011	60628	Petits matériels travaux en régie	121 967,00	-11 000,00	110 967,00
011	60631	Fournitures d'hygiènes	26 695,00	24 300,00	50 995,00
65	6574	Subvention tennis de table	16 091,91	4 949,85	21 041,76
022	022	Dépenses imprévues	45 000,00	-29 377,85	15 622,15
011	6261	Numérotations voies	0,00	2 700,00	2 700,00
RECETTES				- 7 024,00	
73	73111	Taxe d'habitation, taxe foncière bâti et non bâti	3 547 699,00	27 995,00	3 575 694,00
74	7411	Dotation forfaitaire	827 059,00	-11 919,00	815 140,00
74	74121	Dotation de solidarité rurale	140 860,00	-6 966,00	133 894,00
74	74127	Dotation nationale de péréquation	138 817,00	-5 134,00	133 683,00
042	722	Travaux en régie	41 000,00	-11 000,00	30 000,00



Pour extrait conforme,
Le Maire,
Gaël LEFEUVRE